



commune de

Jardin "Isère - 38"

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

affiché le 9 juillet 2021

DU 01/07/2021

PRESENTS :

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Evelyne ZIBOURA | <input checked="" type="checkbox"/> Patrice AMBROSIONI | <input checked="" type="checkbox"/> Christine BEAUBOUCHEZ |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cédric BON | <input type="checkbox"/> Clémence BORELLO | <input checked="" type="checkbox"/> Jean-Pierre HUGUET |
| <input type="checkbox"/> Annick JOUVE DE GUIBERT | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-France ELSENSOHN | <input checked="" type="checkbox"/> Donatella BOYE |
| <input checked="" type="checkbox"/> Claire SATIER | <input checked="" type="checkbox"/> Valérie DIAS | <input type="checkbox"/> Eric DIAS |
| <input type="checkbox"/> Guillaume CHEVALLIER | <input type="checkbox"/> Yann DINEUFF | <input checked="" type="checkbox"/> Olivier STOECKEL |
| <input checked="" type="checkbox"/> André BRACCHI | <input checked="" type="checkbox"/> Bernard ROQUEPLAN | <input type="checkbox"/> Sylvie DURANTON |
| <input checked="" type="checkbox"/> Claudine LEBURGUE | | |

Pouvoirs :

- Clémence BORELLO à Claudine LEBURGUE
- Annick JOUVE DE GUIBERT à Christine BEAUBOUCHEZ
- Eric DIAS à Valérie DIAS
- Guillaume CHEVALLIER à Olivier STOECKEL
- Yann DINEUFF à Evelyne ZIBOURA

Secrétaire de séance :

- Cédric BON

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2021

VOTES : Pour : 19

Abstention : 0

Contre : 0

- 2- AJUSTEMENTS / INVESTISSEMENT DEPENSES : ART 2182 + 1700 ACHAT REMORQUE ; ART 2151 VOIRIE - 1700
DECHETS) POUR EQUILIBRE / FONCTIONNEMENT : DEPENSES : ART 6288 + 2000 (POUR TRAITEMENT DES
DROITS DE RECETTES : ART 7473 SUBVENTION ENS + 2000 ; ART 7381 AJUSTEMENT CHIFFRE OFFICIEL TAXES
MUTATION +778 (RF) ET +778 PR EQUILIBRE EN DEPENSES FONCT ART 615221,

crédits	Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur
		ouverts	ouverts
	D 615221 : Bâtiments publics		778,00 €
	D 6288 : Autres services extérieurs		2 000,00 €
	TOTAL D 011 : Charges à caractère général		2 778,00 €
	D 2151 : Réseaux de voirie	1 700,00 €	

- Si aucune expérience pour les fonctions à exercer n'est reconnue, le traitement sera limité au premier échelon du grade maxi correspondant à l'emploi concerné par le remplacement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3 – 2 et 3 – 3,

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants

ADOPTÉ : unanimité

VOTES : Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

5- CHOIX DU PRESTATAIRE POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX ECOLE ELEMENTAIRE

Sur présentation de Christine BEAUBOUCHEZ, adjointe aux affaires scolaires, il est proposé de confier l'entretien des locaux scolaires de l'école élémentaire « Marc Lentillon » à un prestataire extérieur, afin de simplifier la gestion notamment lors des arrêts maladie de nos agents.

Trois devis ont été établis pour cette prestation pour les 36 semaines annuelles d'école ainsi que le nettoyage approfondi des grandes vacances :

	Coût total TTC	Coût total HT	Coût/sem TTC	Coût/sem HT	Produits	Ménage HT GV
Girard Nettoyage Pont Evêque	17 280,00 €	14 400,00 €	480,00 €	400,00 €	inclus	1 200,00 €
AC2P Serpaize	32 970,24 €	27 475,00 €	915,84 €	763,20 €	45 €/mois	3 589,00 €
Mille Eclats Jardin	47 700,00 €	39 750,12 €	1 325,00 €	1 104,17 €	inclus	930,00 €

Après délibération, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise GIRARD NETTOYAGE SPV Pour un montant annuel de 17280€ ttc plus 1440€ttc pour le ménage des grandes vacances

VOTES : Pour : 12 Abstention : 2 Contre : 5

- 4) Bernard ROQUEPLAN :
 - évoque le problème du passage de camions Montée de la Vieille Eglise. Evelyne Ziboura précise qu'une visite a été faite sur place et qu'un aménagement de la chicane est à étudier.
- 5) Patrice AMBROSIONI :
 - signale que la circulation va être perturbée la deuxième ou troisième semaine de juillet pour les travaux de voirie devant l'école.
- 6) Claire SATIER :
 - rappelle que demain, 2 juillet, le salon des créateurs aura lieu.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 20h10

Secrétaire de séance :
Cédric BON